

Les nouveaux chantiers de la RTBF

Entretien Aurélie Moreau

Le rapport annuel 2013 de la RTBF est enfin arrivé! A cette occasion, "La Libre Belgique" dresse un premier bilan de l'année écoulée, à savoir: 2013, la 1^{re} année du nouveau contrat de gestion. L'administrateur général de la RTBF, Jean-Paul Philippot, évoque les résultats financiers de l'entreprise, son endettement, les économies structurelles réalisées, la précarisation de l'emploi, la (non-) vente des pylônes de transmission.

Il revient sur le démantèlement de la RTBF et sur le pôle média qu'il souhaite développer en partenariat avec la VRT. A la veille d'une réunion importante, il mentionne différents scénarios, dont la destruction du bâtiment actuel. Demain, vendredi 20 juin, le conseil d'administration de la RTBF devra en effet prendre une décision quant aux divers plans évoqués - et présentés - par son administrateur général.

Le résultat de l'entreprise s'est amélioré mais il est toujours négatif, à -2,7 millions d'euros, alors que la dotation ordinaire, les recettes publicitaires et des câblo-opérateurs sont en hausse... Pourquoi?

D'une part, on parle de 2013, soit la première année du contrat de gestion. D'autre part, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a conscience qu'il y a un sous-finance-

ment de l'entreprise. Le gouvernement nous autorise donc un déficit de 5,1 millions euros, qui est d'ailleurs repris dans le contrat de gestion. On fait donc un meilleur résultat et, en plus, on réalise un résultat d'exploitation positif. L'activité même de l'entreprise est en positif de 1,9 million d'euros et notre capacité de financement est en accroissement car elle est de 24,9 millions d'euros, alors qu'elle était de 22,3 millions en 2012. On a donc amélioré les fondamentaux de l'entreprise.

Ce déficit n'est-il dû qu'au sous-financement de la part de la Fédération?

Il provient essentiellement d'une décision que nous avons prise d'amortir de manière accélérée les investissements effectués dans le cadre du projet "Reyers 2020". Comme vous le savez, on a décidé de construire de nouveaux bâtiments. Comme on va déménager et détruire ce bâtiment-ci, si nous ne procédions pas de la sorte, l'année où on quitte le bâtiment, on devrait prendre ce qu'il reste à amortir en déficit. On

consent donc à un effort supplémentaire, d'autant que notre endettement diminue...

L'endettement diminue mais il demeure toutefois élevé et se chiffre à 80,3 millions d'euros...

Oui, mais vous savez, dans notre décret, nous avons un plafond supérieur à 120 millions d'euros. On en est donc largement en dessous. Notre comité d'audit, la Cour des comptes, nos réviseurs d'entreprise ont tous témoigné de la solidité de notre résultat 2013.

La RTBF doit recevoir 8 millions d'euros pour couvrir l'évolution naturelle de sa

masse salariale (index, barèmes, etc.) et conserver les 130 à 150 emplois menacés. En contrepartie, elle s'engage à réaliser 28 millions d'euros d'économies structurelles. Deux tiers des départs à la retraite ne seront pas remplacés et des économies d'échelle doivent être réalisées dans les grilles de programme. Où en êtes-vous à présent?

Tout cela est en cours. Le plan de départ à la pension est réalisé et on a établi des remplacements partiels pour arriver à 1970 équivalents temps plein (ETP) pour la fin de l'année prochaine. Alors qu'en 2012, il y avait 2045 ETP à la RTBF. On réduit nos effectifs et on continuera à le faire en 2014 et en 2015. On a également renégocié des droits, des contrats. On a modifié nos méthodes de production. On a réduit nos frais généraux pour atteindre les montants requis et ces montants sont atteints.

Comme vous l'avez souligné, depuis 2009, les effectifs ne cessent de diminuer. Mais vous semblez compenser avec les intérimaires et les indépendants, voire les faux indépendants. Ils sont à présent 150, soit presque le nombre d'ETP supprimés depuis 2 ans...

Pour se prémunir d'une forme de précarisation de notre masse salariale, nous avons signé avec les organisations syndicales, il y a trois semaines, un protocole d'accord qui cadre le volume et les conditions dans lesquelles on fait appel à du personnel intérimaire. Le nombre de contrats à durée déterminée et de piges doit rester inférieur à 12% de notre effectif salarial.

Il était également question de vendre les pylônes de transmission pour réaliser ces économies structurelles. Ce sera le cas?

On a fait une analyse fouillée avec des consultants indépendants sur l'opportunité de cette cession et on est arrivé à la conclusion que pour ce qui est de nos émetteurs actuels, il n'était pas économiquement adéquat de vendre. Donc,

nous ne vendons pas. Si nous gardons nos émetteurs FM dans notre périmètre de propriété, les développements de la radio numérique – la DAB+ – se feront via une filiale avec des partenaires privés. Donc, avec ceux qui gèrent les émetteurs et les antennes. Pour le futur, on ira vers une filialisation mais, pour aujourd'hui, il n'y a aucun intérêt économique à filialiser.

Qu'en est-il du projet "Reyers 2020" et de votre déménagement ?

Il y a un choix que nous devons maintenant effectuer. Et il sera fait par le conseil d'administration (CA) ce vendredi et, ensuite, débattu avec le gouvernement. Reconstruct-on un bâtiment complet ou construirons-nous une annexe avec une rénovation partielle de nos bâtiments existants ? La VRT a déjà fait son choix, elle a décidé de reconstruire un bâtiment complètement neuf. On doit donc soumettre au CA les avantages et inconvénients des deux scénarios.

Et qu'en est-il du projet "Immo-digue" à Charleroi qui doit permettre à Télésambre et à la rédaction carolorégienne de la RTBF de développer davantage de synergies ? Il a connu des temps d'arrêt et beaucoup de craintes subsistent quant à l'emploi.

Il y a eu une série de travaux qu'on a dû conduire avec Télésambre pour avoir un projet qui, économiquement, tenait la route et qui, sur le plan éditorial et celui des outils de production, était porteur d'avenir. Cela a mis du temps et on a, de part et d'autre, un projet auquel on croit et qui nous enthousiasme. De plus, il reste plus que largement dans les budgets initialement prévus puisque nous avons réduit la facture globale. Les architectes sont en train de finaliser les travaux et on va lancer les appels d'offres pour réaliser l'ensemble du projet. On espère commencer les travaux début 2015 pour être dedans courant de l'année 2016.